

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
-----  
Mairie d'AVIGNON  
-----  
DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
Séance publique du : 30 SEPTEMBRE  
2023  
-----

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,  
Mme Laure MINSEN, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI,  
M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO,  
Mme Frédérique CORCORAL, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO,  
Mme Amy MAZARI ALLEL, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES,  
Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL,  
M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD,  
M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER,  
Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI,  
Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, M. Thierry VALLEJOS,  
Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA,  
M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, Mme Murielle MAGDELEINE,  
M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI,  
Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Catherine GAY par M. Claude NAHOUM  
M. Sébastien GIORGIS par Mme Laurence LEFEVRE  
M. Jean-Marc BLUY par M. Paul-Roger GONTARD  
Mme Joanne TEXTORIS par M. Marc SIMELIERE  
Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS  
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL  
M. Bernard AUTHEMAN par Mme Anne GAGNIARD  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Paul RUAT  
M. Arnaud RENOUARD par Mme Murielle MAGDELEINE  
Mme Carole MONTAGNAC par Mme Anne-Sophie RIGAULT

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

# AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2023

1

**SOLIDARITES INTERNATIONALES : Tremblement de terre au Maroc - Solidarité de la Ville d'Avignon au peuple marocain sinistré - Participation de la Ville au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales.**

Mme HELLE

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

Dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 septembre, un puissant séisme de magnitude 6,9 a ravagé l'ouest du Maroc. L'épicentre de la secousse se situait dans la province d'al-Haouz, à environ 70 kms au sud-ouest de Marrakech. Il a été suivi d'une réplique de 4,9 qui s'est produite 20 minutes plus tard.

Ce séisme, le plus violent depuis 120 ans, a provoqué des dégâts importants et semé la panique à Marrakech et dans d'autres villes notamment à : Rabat, Casablanca, Essaouira et Agadir.

Près de 2 millions de personnes, dont près de 675 000 enfants, vivent dans les zones qui ont été fortement touchées par le tremblement de terre.

Face à cette situation, l'aide internationale s'organise. Le gouvernement a annoncé la décision de débloquer une aide de 5 millions d'euros de crédits humanitaires pour soutenir la réponse d'urgence. Elle sera destinée aux acteurs humanitaires spécialisés déjà présents et actifs dans les zones sinistrées au bénéfice des populations touchées par le séisme, en appui au travail des autorités marocaines.

La Ville d'Avignon, au regard du principe de solidarité internationale mais aussi des liens qui l'unissent avec le peuple marocain ainsi touché, souhaite apporter un soutien aux populations des zones concernées.

Ce soutien a été élaboré lors d'une réunion de travail organisée et présidée par Madame le Maire qui s'est tenue le 15 septembre 2023 rassemblant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse représentée par son Président, ainsi que de nombreuses associations franco-marocaines ainsi que le Secours Populaire.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Il se décline en trois actions-phare selon une temporalité distincte :

1/ Dans l'urgence, une procédure de collecte de dons en nature en faveur des victimes a été initiée dans le cadre d'un travail partenarial entre la Ville et les associations franco-marocaines d'Avignon. Ainsi, le Hall J du Parc des Expositions, soit 800 m<sup>2</sup> possibles de stockage avec un accès direct par camions, a été mis à disposition. La Ville a fait appel aux bénévoles desdites associations qui assurent sur place le tri et le conditionnement des aides avant envoi vers les zones marocaines sinistrées. Cette initiative permettra de soulager le centre de collecte ouvert dans l'urgence par la Ville d'Avignon depuis le 13 septembre dernier à la mairie-annexe des quartiers Nord, qui demeurera un centre de collecte de proximité pour les avignonnais.

2/ A court terme, Madame le Maire a décidé de concrétiser l'aide financière de la Ville aux personnes sinistrées par le versement d'une contribution de 10 000 € au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) géré par le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Ce fonds donne la possibilité aux collectivités de participer à une réponse coordonnée, rapide et efficace mise en œuvre par l'Etat face aux situations d'urgence et à la détresse des personnes affectées.

3/ Enfin, Madame le Maire a affirmé sa volonté d'inscrire le soutien de la Ville dans la durée et dans cette perspective, de réfléchir à un partenariat de coopération avec des collectivités marocaines afin de participer à la reconstruction de bâtiments publics, écoles et dispensaires notamment. Ainsi, dans la continuité du travail partenarial initié le 15 septembre dernier, un comité organisationnel placé sous sa présidence sera réuni dès la semaine prochaine, et autant de fois que de besoin, pour pouvoir répondre au suivi de cette situation d'entraide et de solidarité internationale.

Il vous est donc proposé, aujourd'hui, d'approuver le versement d'une contribution de 10 000 € au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO).

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment les articles L 2121-29 et L1115-1,

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Administration générale, finances et personnel

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le versement d'une contribution de 10 000 € au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales,
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 67
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

**ADOPTE**



Le Maire  
Mme Cécile HELLE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. Helle".

Le Secrétaire de Séance  
M. Claude NAHOUM

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Claude Nahoum".

**PARVENU A LA PREFECTURE LE 6 OCTOBRE 2023**  
**ACTE PUBLIE LE 6 OCTOBRE 2023**

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :